

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE RÉALISATION ET SUIVI DE SITE INTERNET

Les présentes conditions générales s'appliquent, à compter du 4 janvier 2016, aux prestations vendues par PMP CONCEPT, Société à Responsabilité Limitée immatriculée au RCS de Villefranche Tarare, SIRET 45397822300031 ayant son siège social 2 place Henri Nigay à BELLEVILLE- Téléphone : 04 74 69 81 80 courriel : [info@pmpconcept.com](mailto:info@pmpconcept.com). PMP CONCEPT se réserve le droit de modifier le contenu de ses conditions générales de vente sans aucun préavis.

### 1 - MISSIONS PROPOSÉES

**1-1 Conseil** : Cette prestation est le regard extérieur de la société PMP CONCEPT sur la société cliente. Elle permet de mettre en place une stratégie cohérente grâce aux différents échanges effectués, lors des rendez vous ou des conversations téléphoniques, entre PMP CONCEPT et le client. Aucun document écrit ne sera produit, sauf si demande expresse du client. Dans ce cas, cette demande sera soumise à une facturation supplémentaire.

**1-2 Coordination de la mission** : PMP CONCEPT encadre et accompagne le client dans son projet afin d'adapter au web les objectifs stratégiques de la société cliente. Cette prestation définit l'architecture et l'ergonomie du site internet ce qui inclut des réunions de travail entre les parties. Le client doit respecter ses obligations dans les délais définis dans la proposition commerciale et tout retard excessif entraînera une facturation supplémentaire.

**1-3 Création et infographie** : La création ou la conception graphique du site est effectuée par PMP CONCEPT qui présente au client une maquette des pages, que le client devra approuver.

**1-4 Réalisation du site** : PMP CONCEPT s'engage à réaliser les pages du site sur la base de l'ensemble des éléments visuels et textes validés par le client (textes fournis sous forme numérique).

Le rendu d'affichage peut être différent d'un navigateur à l'autre. PMP Concept ne sera pas responsable des problèmes d'affichage sur des navigateurs anciens ou à venir.

Les étapes de conception tiendront compte de la compatibilité du site pour les produits tactiles (tests réalisés sur IPHONE et IPAD). La mise à jour de la compatibilité avec de futurs navigateurs entraînera une facturation supplémentaire.

Le concepteur ne livre pas ses sources de travail (PSD, AI, Ind, etc.) sauf si prévu sur le devis ou la proposition commerciale.

PMP CONCEPT pourra avoir librement recours à la sous-traitance pour tout ou partie des prestations du contrat.

PMP CONCEPT s'engage à réaliser le site, après le paiement du premier acompte, dans les délais définis par la proposition commerciale, sous réserve d'avoir reçu tout le contenu à intégrer dans le site par le client.

**1-5 Développement sur mesure du backOffice** : PMP CONCEPT se chargera du développement du BackOffice, console d'administration qui permet la mise à jour, par le client, de certaines rubriques du site (ex. : catalogue, produits, actualités...), précisées dans la proposition de mission.

PMP CONCEPT cède au client une licence d'utilisation illimitée mais reste le seul propriétaire du BackOffice.

**1-6 Maintenance** : PMP CONCEPT s'engage à effectuer toutes les corrections nécessaires concernant les dysfonctionnements relevés sur les maquettes ainsi que sur d'éventuelles anomalies de fonctionnement du site (sous réserve que le site n'est été modifié par un tiers), et ce durant une période d'un an après la mise en ligne du site (le coût de cette maintenance corrective est compris dans le prix de réalisation du site). Au delà de cette durée d'un an, cette maintenance corrective sera facturée, ainsi que toute maintenance évolutive consistant dans la réalisation des adaptations, modifications et mise à jour de la version définitive et de l'ensemble de son contenu, selon devis ou calculé sur la base horaire définis dans la proposition commerciale.

**1-7 Hébergement** : Voir conditions générales de vente « HEBERGEMENT, NOM DE DOMAINE, SUPPORT & ASSISTANCE »

**1-8 Nom de domaine** : Voir conditions générales de vente « HEBERGEMENT, NOM DE DOMAINE, SUPPORT & ASSISTANCE »

**1-9 Support et assistance** : Voir conditions générales de vente « HEBERGEMENT, NOM DE DOMAINE, SUPPORT & ASSISTANCE »

**1-10 Traduction du site** : PMP CONCEPT est partenaire d'un traducteur. Si le client passe par un traducteur qui n'a pas les compétences pour la traduction des fiches web, l'extraction des éléments à traduire sera facturée 200 euros HT.

**1-11 Référencement, positionnement & campagne sponsorisée** : Voir conditions générales de vente « RÉFÉRENCIEMENT, POSITIONNEMENT & CAMPAGNE SPONSORISÉE »

**1-12 Statistique de connexions** : PMP CONCEPT fournira un accès en ligne aux statistiques de fréquentation du site.

**1-13 Archivage des données** : PMP CONCEPT s'engage à archiver les données ayant servi à l'élaboration du site et à les conserver pendant deux ans.

### 2 - PROPRIÉTÉS ET DROITS

**2-1 Propriété du site** : Le client est propriétaire du site internet dans sa version HTML après le paiement complet des factures de réalisation et PMP CONCEPT cède un droit d'utilisation illimitée dans le temps du BackOffice, qui reste la propriété de PMP CONCEPT.

**2-2 Signature du site** : Les coordonnées de PMP CONCEPT figureront « en signature sur le site » en bas de chaque page. Elles font parties intégrantes du site internet, elles aident au référencement et permettent de minorer la facturation de création du site au client.

**2-3 Droit d'auteur** : Les textes et documents transmis pour l'élaboration du site et sa mise à jour sont la propriété exclusive de leurs auteurs.

Le client sera responsable en cas de litige, dû à l'utilisation de photographies, musiques, dessins, icônes,... sans accord de leurs auteurs.

**2-4 Confidentialité** : PMP CONCEPT préserve la confidentialité de toutes les informations et documents qu'il pourra détenir du fait de l'exécution du contrat. Cette clause s'étend à tous les membres du personnel auprès duquel, toute mesure sera prise pour respecter la présente obligation. Le client s'engage lui aussi, à ne pas divulguer nos documents administratifs. PMP CONCEPT dégage toute responsabilité pour toute utilisation illicite ou frauduleuse des mots de passe mis à la disposition du client. La fourniture des mots de passe est considérée comme confidentielle. Toute suspicion d'une divulgation, intentionnelle ou non, des mots de passe fournis engage la responsabilité unique du client à l'exclusion de celle de PMP CONCEPT.

**2-5 Conditions de paiement** : Les conditions de paiement sont définies dans la proposition commerciale et le règlement s'effectuera par virement ou par chèque bancaire. Toutes demandes postérieures à l'accord de la proposition commerciale majoreront la facturation finale. Tout défaut de paiement aux échéances convenues entre les parties, entraînera l'application d'une pénalité de retard, calculée sur la base des sommes impayées, majorées du taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité jusqu'à la date de règlement. Si aucun accord n'est trouvé, PMP CONCEPT se réserve le droit de lancer une procédure de mise en recouvrement ainsi que de facturer une indemnité forfaitaire de 40 Euros de frais de recouvrement (décret 2012-1115 du 02/10/2012 article L. 441-6 du code de commerce). En cas de non paiement des factures ou de non réponse suite aux relances, PMP CONCEPT se réserve le droit de retirer le site des réseaux internet.

**2-6 Résiliation de contrat** : La durée d'un contrat commence dès sa signature et se termine à la résiliation de celui-ci. Le droit de rétractation ne s'applique pas aux produits personnalisés (art L 121-20-2 du Code de la consommation). L'une ou l'autre des parties pourra résilier le contrat, moyennant un préavis de 2 mois, par lettre recommandée avec accusé réception. Le contrat est résiliable immédiatement et sans indemnités en cas de force majeure (défaillance du réseau public de distribution d'électricité grève, guerre, tempête, tremblement de terre, défaillance du réseau public des télécommunications, perte de connectivité Internet dues aux opérateurs publics ou privés) ou pour non respect des obligations, par l'une des parties.

En cas de fin de collaboration, PMP CONCEPT peut fournir, sur CD ou DVD, toute la partie statique du site à l'exception du backOffice moyennant une facturation d'un montant de 150 euros.

L'arrêt du site entraînera une facture de clôture d'un montant de 100 euros HT.

**2-7 Activités prohibées** : Il est contraire à l'éthique de PMP CONCEPT de participer directement ou indirectement à l'une des activités suivantes :

- envoi de courriers électroniques en masse à des personnes qui n'en ont pas fait la demande (spamming),
- non respect des droits d'auteurs,
- toute activité en relation avec le sexe (hormis à but thérapeutique).

D'autre part PMP CONCEPT se réserve le droit de refuser et/ou résilier l'hébergement de pages estimées contraires à la moralité ou à la loi actuelle ou future et ne peut être tenu pour responsable devant les tribunaux du contenu des sites.

Le client s'engage à rembourser PMP CONCEPT de tous les débours ou autres, sans exclusions, s'il devait être reconnu complice d'actes illégaux concernant le contenu des pages hébergées par PMP CONCEPT.

En effet le client dispose d'une totale liberté quant à son espace web, dans la mesure où il est conforme aux lois et règlements. Il est exclu de publier toute forme ou contenu associé directement ou indirectement à la pornographie, à la pédophilie, à des programme piratés, à un caractère raciste, au format MP3 soumis à un copyright, à des activités illégales. Tout manquement à ces règles entraînera automatiquement, sans préavis, et sans dédommagement possible, l'arrêt de toute relation avec PMP CONCEPT, qui se réserve le droit de prévenir les services de police.

**2-8 : Force majeure** : Les parties ne sont pas responsables en cas de force majeure et notamment en cas de défaillance du réseau public de distribution d'électricité, grèves, guerres, tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public des télécommunications, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics ou privés, et de ses effets.

**2-9 Clause de divisibilité contractuelle** : Si l'une des clauses du présent contrat était contraire à une loi d'ordre public nationale ou internationale, seule la clause en question sera annulée, le contrat demeurant valable pour le surplus. Les parties négocieront de bonne foi la rédaction d'une nouvelle clause destinée à remplacer celle qui était nulle.

**2-10 Litige et compétence d'attribution** : En cas de litige, entre les parties, celles ci s'engagent à chercher préalablement une solution amiable. En cas d'échec d'une solution négociée, les parties conviennent d'attribuer compétence exclusive aux tribunaux de commerce de Villefranche-Tarare.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE HEBERGEMENT, NOM DE DOMAINE, SUPPORT & ASSISTANCE

Les présentes conditions générales s'appliquent, à compter du 4 janvier 2016, aux prestations vendues par PMP CONCEPT, Société à Responsabilité Limitée immatriculée au RCS de Villefranche Tarare, SIRET 45397822300031 ayant son siège social 2 place Henri Nigay à BELLEVILLE- Téléphone : 04 74 69 81 80 courriel : [info@pmpconcept.com](mailto:info@pmpconcept.com). PMP CONCEPT se réserve le droit de modifier le contenu de ses conditions générales de vente sans aucun préavis.

### 1 - HEBERGEMENT

**1-1 Définition** : L'hébergement correspond au stockage du site internet sur des serveurs sécurisés et à l'accessibilité au réseau internet (> à 99,99%).

**1-2 Contrat d'hébergement** : L'hébergement est une prestation obligatoire, conclue pour une durée minimale ferme d'un an et est renouvelable chaque année, par tacite reconduction. PMP CONCEPT définit le dimensionnement de l'hébergement en fonction des besoins du client, son prix est stipulé dans la proposition commerciale et une réactualisation du prix pourra éventuellement se faire, à la date anniversaire.

PMP CONCEPT est le seul à pouvoir héberger ses créations et n'héberge que ses clients.

**1-3 Limites de responsabilité** : PMP CONCEPT s'engage à fournir le meilleur service possible au client mais ne peut être tenu pour responsable des éventuels problèmes techniques indépendants de sa volonté (coupure, surcharge de ligne, panne matériel, ..)

PMP CONCEPT décline toute responsabilité concernant les performances techniques du réseau Internet ainsi que celle du fournisseur d'accès du client.

**1-4 Résiliation de contrat** : La dénonciation du contrat d'hébergement correspond à la clôture du site internet. Elle devra se faire par lettre recommandée, un mois avant la date anniversaire.

Tout arrêt du contrat d'hébergement avant la date anniversaire, ne pourra entraîner aucun remboursement.

L'arrêt du site entraînera une facture de clôture d'un montant de 100 euros HT (montant correspondant à la fermeture du site vu au paragraphe 2-6 Résiliation de contrat dans les conditions générales de ventes : Réalisation de site internet)

**1-5 Conditions de paiement** : les factures sont à régler dès réception. Les moyens de paiement autorisés sont les virements et les chèques bancaires. Tout défaut de paiement aux échéances convenues entre les parties, entraînera l'application d'une pénalité de retard, calculée sur la base des sommes impayées, majorées du taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité jusqu'à la date de règlement. Si aucun accord n'est trouvé, PMP CONCEPT se réserve le droit de lancer une procédure de mise en recouvrement ainsi que de facturer une indemnité forfaitaire de 40 Euros de frais de recouvrement (décret 2012-1115 du 02/10/2012 article L. 441-6 du code de commerce).

En cas de non paiement PMP CONCEPT se réserve le droit de couper le service d'hébergement entraînant l'inaccessibilité du site.

### 2 – GESTION DES NOMS DE DOMAINE

**2-1 Définition** : Le nom de domaine est comme un dépôt de marque et correspond à une adresse, permettant à tout ordinateur de trouver votre site sur un serveur. Il est caractérisé par une extension (.fr .com .net, etc.).

**2-2 Contrat de gestion des noms de domaine** : Cette prestation comprend les démarches administratives pour le dépôt, le transfert, la gestion et le renouvellement des noms de domaine. Le contrat de gestion des noms de domaine est une prestation facultative, conclue pour une durée minimale ferme d'un an et est renouvelable chaque année par tacite reconduction.

Il est préférable que PMP CONCEPT gère les noms de domaines du client afin de simplifier et de sécuriser la gestion du site Internet et de ses services associés.

**2-3 Limites de responsabilité** : Le choix du nom de domaine est déterminé par le client sous réserve qu'il soit disponible. PMP CONCEPT sera le responsable technique et le propriétaire sera le client.

**2-4 Résiliation de contrat** : La dénonciation du contrat de gestion des noms de domaine devra se faire par lettre recommandée, un mois avant la date anniversaire.

Tout arrêt du contrat de gestion des noms de domaines, avant la date anniversaire, ne pourra entraîner aucun remboursement.

**2-5 Conditions de paiement** : les factures sont à régler dès réception. Les moyens de paiement autorisés sont les virements et les chèques bancaires. Tout défaut de paiement aux échéances convenues entre les parties, entraînera l'application d'une pénalité de retard, calculée sur la base des sommes impayées, majorées du taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité jusqu'à la date de règlement. Si aucun accord n'est trouvé, PMP CONCEPT se réserve le droit de lancer une procédure de mise en recouvrement ainsi que de facturer une indemnité forfaitaire de 40 Euros de frais de recouvrement (décret 2012-1115 du 02/10/2012 article L. 441-6 du code de commerce).

### 3 – SUPPORT ET ASSISTANCE

**3-1 Définition** : Cette prestation correspond à la disponibilité de PMP CONCEPT, pour répondre aux problématiques d'email, d'hébergement et de nom de domaine et pour accompagner le client dans la mise à jour de son site à travers du BackOffice.

**3-2 Contrat de gestion des noms de domaine** : Ce contrat est indissociable du contrat d'hébergement. Il est conclu pour une durée d'un an et est renouvelable chaque année par tacite reconduction.

**3-4 Résiliation de contrat** : La résiliation du contrat de support et assistance se fait automatiquement à la fin du contrat d'hébergement. Tout arrêt du contrat de support et assistance, avant la date anniversaire, ne pourra entraîner aucun remboursement.

**3-5 Conditions de paiement** : les factures sont à régler dès réception. Les moyens de paiement autorisés sont les virements et les chèques bancaires. Tout défaut de paiement aux échéances convenues entre les parties, entraînera l'application d'une pénalité de retard, calculée sur la base des sommes impayées, majorées du taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité jusqu'à la date de règlement. Si aucun accord n'est trouvé, PMP CONCEPT se réserve le droit de lancer une procédure de mise en recouvrement ainsi que de facturer une indemnité forfaitaire de 40 Euros de frais de recouvrement (décret 2012-1115 du 02/10/2012 article L. 441-6 du code de commerce).